



## Que dois-je faire j'ai besoin d'aide

Par **boss2712**, le **29/09/2010** à **18:54**

Bonjour,

Je suis actuellement en instance de divorce la non conciliation à été prononcé en janvier dernier

je me suis mariée en juin 2008 et en octobre 2008 mon mari est parti dans le sud pour le travail et préparer ma venue et celle de nos 2 enfants. mais en février 2009 je n'avais plus de ses nouvelles je suis donc descendu le rejoindre pour avoir une explication j'ai fait 500 kms pour qu'il me dise qu'il ne savait plus s'il m'aimait encore. sa été un choc et je suis repartie illico avec mes ptits j'ai fait 1000 kms en mois de 10h sa été un choc pour moi mon monde éffondrait après 15 ans de vie commune.

j'ai décidé de faire une demande de divorce mais mon avocat m'a conseillé d'attendre un peu de bien réfléchir sur le divorce.

ce que j'ai fait, je suis tombée en dépression et j'ai fait des choses que je n'aurai jamais du faire j'ai rencontré un homme avec qui j'ai eu une aventure mon mari l'ayant appris à demandé l'aide d'un détective privé et à fait la demande de divorce.

Ensuite il m'a menacé de faire de ma vie un enfer si je ne lui laissais pas la garde des petits il m'a forcé moralement à lui écrire un papier lui disant que je lui laissais la garde des enfants. De plus en janvier 2008 après une énième dispute il m'a dit que j'étais avec lui juste pour l'argent alors que j'avais eu un chèque pour la vente de mon entreprise un montant de 92000 euros environ.

et je l'ai laissé gérer cet argent car lui aussi avait eu un cheque montant inferieur au mien mais pour lui prouver que je l'aimais je suis allée à la banque et j'ai fait virer à peut près 30000 euros sur son compte et moi je n'avais plus rien.

mais je suis persuadée qu'il m'a utilisé pour recuperer cet argent et lorsque j demande à ma conseillere les preuves de ses virements elle n'a pas de traces ou ne veut pas faire le nécessaire pour.

A l'heure actuelle je touche le rsa 120 euros je suis en situation précaire meme tres preciaire le juge a pris en compte ce fameux papier pour la garde des enfants et m'a accordé un week

end par mois et je dois verser une pension alimentaire de 100 euros par enfants donc 200 mais je ne peux pas le faire .ce que je souhaite aujourd'hui ses recuperer mes enfants car j'ai du déposer plainte contre lui et sa compagne pour maltraitance sur enfant mais meme sa je n'ai pas de nouvelles. aidez moi je suis dans le désespoir

Par **mimi493**, le **29/09/2010** à **21:00**

Prenez un avocat.